

Benbouzid : adoption d'une médication unifiée anti Delta

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5439 - Mardi 3 août 2021 - Prix : 10 DA

Il a transmis un message verbal du Président Tebboune

Lamamra reçu de nouveau par Kais Saïed

Préparation de la prochaine rentrée scolaire

Désinfection, allocation spéciale... Belabed insiste sur les détails

La Tunisie le regard rivé sur son président

Par Mohamed Habili

Plus d'une semaine après que le président Kais Saïed a suspendu le Parlement et renvoyé le gouvernement, la visibilité ne s'est guère améliorée aux yeux de qui s'intéresse à la scène politique tunisienne, et voudrait pouvoir devancer par l'esprit les événements les plus probables, ne serait-ce que de quelques heures. La Tunisie, ses amis comme ses ennemis, à supposer qu'elle en ait aussi de cette deuxième catégorie, en sont réduits à se guider sur les propos tenus par le président Saïed lors des audiences accordées à ses invités de la société civile ou en présence des visiteurs étrangers, comme ce fut le cas avec le ministre algérien des Affaires étrangères Ramtane Lamamra. Mais même alors, la vue reste courte. Si courte qu'il faudra à nouveau attendre une prochaine apparition à la télévision pour en apprendre à peine davantage. C'est que pour l'heure en Tunisie l'unique source d'information, c'est le chef de l'Etat lui-même, à la fois son propre porte-parole et le seul acteur. Lui seul possède la réponse aux questions que tout le monde se pose. D'autres que lui jouissent encore du pouvoir de la parole, cela vaut en particulier pour Rached Ghannouchi, dont on peut dire qu'il ne s'est vraiment tu que lorsque à deux reprises il a été emmené d'urgence à l'hôpital.

Suite en page 3

Les 44 athlètes déçoivent et reviennent les mains vides

La désillusion prévisible des Algériens aux olympiades



Ph/D. R.

Le moins que l'on puisse dire est que les athlètes algériens ont été décevants et pas à la hauteur des espoirs placés en eux lors des Jeux Olympiques qu'a abrités Tokyo, dans un contexte marqué par le Covid-19 qui a ébranlé le monde. [Page 2](#)

Anade/Entreprises en difficulté

Validation de 373 dossiers supplémentaires de remboursement des dettes

L'Algérie en musique

Une scène virtuelle pour l'art et la créativité

Les 44 athlètes déçoivent et reviennent les mains vides

La désillusion prévisible des Algériens aux olympiades

■ *Le moins que l'on puisse dire est que les athlètes algériens ont été décevants et pas à la hauteur des espoirs placés en eux lors des Jeux Olympiques qu'a abrités Tokyo, dans un contexte marqué par le Covid-19 qui a ébranlé le monde.*

Par Mahfoud M.

Forte de 44 athlètes engagés dans 14 disciplines, la délégation algérienne nourrissait pourtant de grands espoirs, et les déclarations des athlètes au départ de celle-ci à l'aéroport semblaient traduire leur déterminisme à donner le meilleur d'eux-mêmes pour revenir avec de bons résultats et pourquoi pas réussir à décrocher des médailles, fusesnt-elles en bronze. Il faut savoir que la boxe, les luttes associées et l'athlétisme étaient les disciplines algériennes les plus représentées lors de ces Jeux de Tokyo, avec huit athlètes qualifiés pour chaque discipline, d'où l'espoir placé aux yeux pour tenter au moins de décrocher une quelconque médaille. L'entame de ces Jeux a donné un aperçu de la suite qui attendait le mouvement sportif algérien avec un scandale et une polémique qui toucheront les disciplines de la natation et du judo. Il y a eu d'abord ce scandale qui a failli voir deux de nos nageurs, à savoir Oussama Sahnoune et Amel Melih, se faire éliminer de la compétition pour... raison administrative.

La cause ? L'agent administratif chargé de confirmer les inscriptions des sportifs aux différentes disciplines s'est trompé de formulaires. Au lieu de remplir ceux de la confirmation pour Oussama Sahnoune et Amel Melih, il a rempli ceux du retrait. Par la suite, il a fallu que le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed-Hakim Boughadou, fasse appel à ses contacts pour que les nageurs soient réintégrés sur les listes des compétitions. Et comme un malheur n'arrive

jamais seul, viendra l'affaire du judoka Fethi Nourine qui devait concourir dans la catégorie (-73 kg) qui a décidé de se retirer après le résultat du tirage au sort qui mettait sur sa route un Israélien. Cette affaire a été mal gérée, sachant que Nourine s'est attiré les foudres du CIO et de la Fédération internationale de judo qui comptent le sanctionner, alors qu'il aurait dû au moins combattre le Soudanais au premier tour et attendre la suite des événements et surtout éviter toute déclaration qui se retournerait contre lui.

Makhloufi surprend et intrigue

Avec le début officiel de la compétition, l'optimisme qui marquait nos athlètes laissera place à la désillusion et la déception, avec une avalanche d'éliminations dans les disciplines où ils étaient engagés. Les athlètes engagés en aviron, Sid Ali Boudina et Kamel Aït Daoud, seront éliminés, de même que les escrimeurs et escrimeuses, Akram Bounabi, Salim Haroui et Meriem Mebarki, Kaouther Mohamed-Belkebir, feront long feu dans ces joutes. En cyclisme, Hamza Mansouri et Azzedine Lagab se contenteront de places peu glorieuses, alors qu'en karaté, Lamya Matoub a déchanté et n'a pas réussi à imposer son empreinte. Les trois disciplines sur lesquelles tous les espoirs étaient portés, à savoir la boxe, la lutte et l'athlétisme, n'ont pas été en reste et tous les athlètes ont échoué dès les premiers tours. Restait notre ancien champion olympique, médaillé d'or des JO de Londres (2012) et double médaillé d'argent aux JO de Rio (2016), Toufik Makhloufi, que tout le



Ph.D. R.

monde attendait. Toutefois, ce dernier a surpris tout le monde en décidant de faire l'impasse sur ces JO à la dernière minute, sans donner de précisions claires sur ce retrait intrigant. Certains diront qu'il n'a pas voulu s'aventurer, prenant conscience que sa mission ne sera pas facile, eu égard au manque de préparation et en raison de ses ennuis physiques. Quoi qu'il en soit, même si certains pensent que les athlètes et leurs entraîneurs ont une grande part de responsabilité dans cet échec, d'autres pointeront du doigt les autorités sportives du pays qu'ils accusent de ne pas avoir mis les moyens nécessaires, surtout qu'elles ont, en

raison de la pandémie de Covid, fermé les infrastructures sportives aux athlètes d'élite qui n'avaient plus où préparer ces importantes joutes et n'étaient pas autorisés à quitter le pays, avec la fermeture des frontières. Ces Jeux étant déjà terminés

pour les Algériens, les fédérations doivent se projeter sur la prochaine édition qui aura lieu à Paris dans trois ans, en ayant à l'esprit qu'il faudra apprendre de ses erreurs et préparer comme il se doit ce rendez-vous.

M. M.

Bilan des dernières 24 heures

1 358 nouveaux contaminés et 38 décès

L'Algérie a enregistré 38 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de plus que le bilan d'hier (37), portant à 4 329 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 1 358 cas, soit 186 cas de plus par rapport au bilan d'hier (1 172), pour atteindre, au total, 173 922 cas confirmés.

R. N.

Préparation de la prochaine rentrée scolaire

Désinfection, allocation spéciale... Belabed insiste sur les détails

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, la désinfection et le nettoyage des établissements éducatifs, leur aménagement durant les vacances d'été, l'attribution de l'allocation spéciale de scolarité estimée à 5 000 DA, la restauration et le transport scolaires, ont été détaillés par le ministre de l'Education nationale.

Afin de faire le point sur la préparation de la rentrée scolaire 2021-2022, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé une réunion de coordination avec les cadres centraux de son secteur lors de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de

garantir un encadrement pédagogique à tous les groupes éducatifs au niveau de tous les établissements à travers le pays, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Le ministre a insisté sur plusieurs points relatifs aux préparatifs prévus en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays, particulièrement les mesures préventives visant à réduire la propagation du coronavirus. Il a, dans ce sens, souligné «la nécessité» d'entamer l'opération de désinfection et de nettoyage des établissements éducatifs, notamment les classes, les couloirs, les structures de santé, les sanitaires et autres, avant la prochaine rentrée scolaire. A cette occa-

sion, le ministre de l'Education nationale a donné des instructions à l'effet de procéder à l'aménagement des établissements éducatifs durant les vacances d'été, fournir le livre scolaire et assurer les différentes opérations de solidarité dont l'attribution de l'allocation spéciale de scolarité estimée à 5 000 DA, ainsi que la restauration et le transport scolaires. Insistant sur la nécessité de parachever les opérations de paiement des primes et indemnités, le ministre a saisi l'occasion pour exhorter les cadres de son département ministériel à «accélérer» la cadence de l'opération de vaccination des personnels de l'administration centrale et des direc-

tions de l'Education de wilaya, avant d'entamer la vaccination des corps enseignant et administratif et de tous les personnels du secteur avant la prochaine rentrée scolaire. Belabed a enfin rappelé l'impérative mobilisation de tout un chacun et de tous les acteurs, en vue d'assurer la réussite de la prochaine année scolaire. Par ailleurs, il est à noter que le ministre avait adressé un courrier aux directeurs de l'Education et chefs d'établissement détaillant la liste des fournitures scolaires nécessaires pour les trois paliers d'enseignement. Cette liste a été actualisée en conformité avec les programmes de chaque palier et du mode de scolarisa-

tion par répartition de groupes, adopté l'année passée dans le cadre des mesures prises pour faire face à la pandémie de coronavirus et qui sera reconduit la prochaine rentrée scolaire. A travers cette instruction, le ministre vise à la fois l'allègement des cartables et la rationalisation des dépenses pour les parents, notamment des cahiers qui restent inutilisés à la fin de l'année scolaire, indique la note du ministère. Enfin, il est à rappeler que le ministère de l'Education nationale a fixé la date de la prochaine rentrée scolaire au 29 août pour le personnel administratif, 1^{er} septembre pour les enseignants et 7 septembre pour les élèves. **Thinhinene Khouchi**

Niant l'existence d'une crise d'oxygène médical

Benbouzid : adoption d'une médication unifiée anti Delta

■ Un nouveau protocole de traitement thérapeutique unifié sera adopté en Algérie à travers tout le territoire national, pour lutter contre la propagation du variant Delta du coronavirus.

Par Louisa Ait Ramdane

L'annonce émane du ministre de la Santé, **Abderrahmane Benbouzid**, en marge d'une campagne de vaccination organisée par le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques. «Nous avons un protocole thérapeutique complètement modifié. Et nous sommes instruits à l'effet de donner des directives à destination de l'ensemble de nos confrères dans tous les établissements de la santé afin d'adopter le même protocole thérapeutique, en sus d'autres orientations liées à l'opération de vaccination», a-t-il affirmé. Sans avancer plus de détails, Benbouzid dira qu'il s'agit d'un protocole thérapeutique mis en place «pour s'adapter à la situation épidémiologique actuelle, qui devra être appliqué dans tous les hôpitaux de territoire national».

A ce propos, il a affirmé que l'instruction attendue «inclura la non obligation de faire les tests PCR, avant la vaccination car n'étant pas nécessaire», sachant que cette procédure obligatoire est en vigueur dans certaines wilayas, a-t-il précisé.

«Les décès sont dus à la férocité de virus et non au manque d'oxygène»

Alors que l'oxygène médical est au centre de la polémique en raison d'un problème de disponi-



bilité dans les structures de santé confrontées à un flux record de patients atteints de Covid, le ministre de la Santé a nié l'existence d'une crise d'oxygène médical et évoqué une perturbation dans la distribution. Il a assuré à cet effet, que l'oxygène était disponible en quantités suffisantes au niveau des établissements hospitaliers, et que les indicateurs de dimanche dernier indiquaient «une baisse de la demande sur cette matière vitale».

Il a imputé l'augmentation récente du nombre de décès au fait que les sujets contaminés se présentent à l'hôpital à un stade avancé de la maladie et pas uniquement en raison du manque d'oxygène. Il a affirmé que «de nombreux cas infectés par le variant Delta arrivent dans les hôpitaux dans un état avancé

dans lequel leur corps ne peut pas recevoir d'oxygène en raison de la détérioration totale des poumons». «C'est pour cette raison que les services sanitaires optent pour l'administration de l'oxygène médical que pour les cas jugés guérissables», a-t-il expliqué, soulignant que «les décès enregistrés actuellement sont causés par l'agressivité du virus et non par le manque d'oxygène. Cette matière est disponible et aide certains cas, mais elle n'est pas la seule solution pour tous les patients».

Pour ce qui est de la disponibilité des vaccins, le ministre a affirmé que «les doses dont nous disposons actuellement sont suffisantes pour couvrir la demande en attendant l'arrivée d'importantes quantités estimées à 8 millions de doses de Sinovac, AstraZeneca ou enco-

re de Sputnik V».

Le ministre fera savoir qu'il a été procédé à la mise à disposition, pour courant août, «de plus de 8 millions de doses du vaccin chinois (Sinovac) et d'un million de doses du vaccin anglo-suédois AstraZeneca, en vue de la vaccination d'un plus grand nombre possible de citoyens, notamment dans les régions et villages enclavés et isolés». Le ministre de la Santé avait dévoilé récemment que l'Algérie était sur le point de réceptionner au moins 6 000 nouveaux concentrateurs d'oxygène, estimant impératif de faire face à la situation épidémiologique «inquiétante», de travailler «d'arrache-pied et dans le calme afin de sortir de cette crise avec un minimum de pertes humaines».

L. A. R.

Il a transmis un message verbal du Président Tebboune

Lamamra reçu de nouveau par Kais Saïed

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, **Ramane Lamamra**, a été reçu, de nouveau, avant-hier, par le Président tunisien **Kais Saïed**. Une rencontre qui renseigne sur le grand rapprochement entre les deux capitales. Lamamra s'est rendu, dimanche soir en Tunisie en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, où il a été reçu en audience par le Président **Kais Saïed**, à qui il a transmis un message verbal de son frère le Président **Abdelmadjid Tebboune**. L'audience a été l'occasion d'aborder les questions d'actualité et d'intérêt commun sur les scènes maghrébine, arabe et internationale. M. Lamamra a informé le chef d'Etat tunisien de ses interactions avec les dirigeants des pays qu'il a visités sur la réunion des conditions de succès du prochain Sommet arabe ainsi que sur le renforcement de la solidarité et de la coopération entre les

ensembles africain et arabe. Le ministre algérien des AE a indiqué que sa tournée diplomatique dans nombre d'Etats africains et arabes visait à mener des concertations sur les questions et préoccupations arabes et africaines et la préparation d'importantes échéances, notamment le prochain Sommet arabe prévu à Alger. Au terme de sa visite en Tunisie, Lamamra a déclaré : «J'ai eu l'honneur d'être reçu par le président de la République tunisienne. A la demande du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, j'ai entamé à partir de Tunis une tournée dans nombre d'Etats africains et arabes pour mener des concertations sur les questions et préoccupations arabes et africaines et préparer d'importantes échéances, à savoir la tenue du prochain Sommet arabe à Alger. Vous le savez, la Tunisie préside le Sommet et nous devons coordonner pour la réussite de cet événement». L'Algérie et la

Tunisie, a indiqué Ramane Lamamra, «ont des préoccupations communes ayant trait à la relance de la coopération, la consécration de la complémentarité entre les groupes, arabe et africain, et un attachement à ce que la solidarité entre les peuples arabes et africains soit le seul principe qui préside aux relations entre les deux groupes». «J'ai été ravi de présenter un rapport préliminaire au président de la République tunisienne sur cette mission. J'assurerai le suivi avec mon confrère le ministre tunisien des Affaires étrangères pour s'acquiescer pleinement de nos missions dans l'intérêt de nos deux peuples et celui des peuples arabes et africains», a-t-il souligné. Et de poursuivre : «J'ai été chargé par le président tunisien de transmettre un message à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune. J'ai été honoré des rencontres avec Monsieur le Président et avec mon ami et camarade. D'autres rencontres

devront intervenir pour la tenue des réunions des commissions mixtes afin de propulser la coopération et œuvrer à la complémentarité économique entre les deux pays». Pour rappel, mardi dernier, le chef de la diplomatie algérienne a été reçu par le Président **Kais Saïed** lors d'une première audience. Lors d'une conférence de presse, au terme de sa visite en Egypte, le ministre des AE a déclaré concernant les développements en Tunisie, que la situation qui prévaut dans ce pays frère est «une affaire interne. Nous respectons la souveraineté de la Tunisie et sommes solidaires avec le peuple tunisien frère». L'Algérie, qui entretient des contacts avec ses dirigeants, est convaincue que le peuple tunisien surmontera cette phase et que des mesures seront prises pour mettre le processus politique et institutionnel de la Tunisie sur la bonne voie, a-t-il soutenu.

Aomar Fekrache

LA QUESTION DU JOUR

La Tunisie le regard rivé sur son président

Suite de la page une

Mais d'une parole exigeant le retour à la situation d'avant le 25 juillet, à ce titre muette, et pour cause, sur ce que réservent les jours et même les heures à venir. On cessera peut-être d'être suspendu aux lèvres de Saïed quand celui-ci aura nommé un nouveau chef du gouvernement, ce qu'il ne semble pas particulièrement pressé de faire. Car dès ce moment, il y aura une deuxième source d'informations, et en principe elle devrait être plus abondante car plus à portée des questions appelées par les circonstances. Quelle que soit la personnalité choisie, son équation personnelle à elle seule sera riche d'enseignements. Rien que sa nomination, c'est déjà tout un programme. Elle fera porter le regard au-delà du mois, en principe renouvelable, au cours duquel le Parlement est suspendu d'après les mesures exceptionnelles du 25 juillet. Si le président désigne un chef du gouvernement, ce n'est sans doute pas pour que dans désormais moins d'un mois il le voit demander la confiance au Parlement et ne pas l'obtenir. La majorité actuelle, emmenée par Ennahdha, n'aura d'autre choix en effet que de la lui refuser, quand bien même la personnalité choisie serait proche d'elle ou même prise dans ses rangs. Autrement, ce serait pour elle consentir à une révision constitutionnelle en vertu de laquelle il reviendrait dorénavant au président de désigner le chef du gouvernement, et par suite de le limoger dans le cas d'un désaccord avec lui. Si la majorité actuelle acceptait un deal de cette nature, une simple vue de l'esprit pour le moment, ce serait comme si elle consentait du même coup à un changement de régime. Le régime actuel cesserait d'exister sur-le-champ. Rien ne permet pour l'heure de supposer qu'Ennahdha et ses alliés soient prêts pour récupérer leurs droits confisqués du fait de la crise à aller jusqu'à cette concession. De son côté, on voit mal pourquoi le président aurait décrété l'état d'exception pour ensuite, au bout d'un ou de plusieurs mois, revenir à la situation d'avant le 25 juillet. Il lui serait impossible de poursuivre son mandat dans ces conditions. Il serait politiquement mort. En l'absence d'événements venant régulièrement occuper la scène et répondant par leur succession même aux questions qui se posent, en quelque sorte d'elles-mêmes, force est de recourir aux scénarios les plus probables, seul moyen en effet de garder contact avec la réalité. On ne vit pas que dans le présent, mais simultanément dans les deux autres dimensions du temps.

M. H.

Commerce

Le ministère dément l'existence d'une pénurie de farine

Le directeur général de la régulation et l'organisation des marchés au ministère du commerce, Sami Koli, a affirmé, dimanche, que la farine était disponible sur les marchés avec des quantités «suffisantes».

Dans une déclaration à la presse, M. Koli a démenti «les fausses informations faisant état de l'existence d'une pression sur la farine au niveau des marchés», soulignant que tous les produits de consommation étaient disponibles et faisaient l'objet d'un suivi par les ministères du Commerce et de l'Agriculture, notamment à la lumière de la conjoncture sanitaire actuelle.

«Des parties malveillantes cherchent à donner de fausses informations sur le manque de la farine au niveau des marchés pour des fins douteuses», a-t-il ajouté.

Il a affirmé, dans ce sens, que les minoteries, au nombre de 432 sur le territoire national, produisaient actuellement sans relâche, ajoutant qu'aucune interruption technique n'est tolérée, et ce, en prévision de toute urgence.

«Ces minoteries bénéficient de quantités importantes de blé tendre qui s'élèvent à 317 000 quintaux utilisées dans la production de 24 000 quintaux de farine. Cette quantité nous suffit et suffit même à nos voisins», a-t-il estimé.

Une quantité de 5 100 quintaux de farine est destinée aux boulangeries de manière permanente.

Selon M. Koli, les ministères du Commerce et de l'Agriculture ont récemment enregistré, dans le cadre des équipes mixtes de terrain, quelques insuffisances, notamment en ce qui concerne le refus de certains boulangers de travailler avec le système de facturation et le refus d'acheter de la farine aux moulins et aller l'acheter aux grossistes à des prix exorbitants.

Les équipes mixtes de travail ont également constaté le refus des boulangers d'acheter des sacs de 50 kg de farine, «un phénomène nouveau qui va faciliter à certains de transformer cette matière pour faire autre chose que du pain et de faire de la spéculation», poursuit le même responsable.

M. Koli a déclaré que le secteur du Commerce tient ces parties pour responsables de ces actions, car elles s'exposent à des poursuites judiciaires, en plus des sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture du magasin, notant que «le secteur fera face à ces parties».

Maya H.

Anade/Entreprises en difficulté

Validation de 373 dossiers supplémentaires de remboursement des dettes

■ L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) a validé 373 nouveaux dossiers de remboursement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises qui a affirmé la poursuite de l'opération jusqu'à l'examen de toutes les demandes.

Par Yanis N.

«**E**n application des axes de la nouvelle stratégie de relance du dispositif de l'Anade et de prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes et la relance de leurs activités au cas par cas, le siège de l'Agence a abrité la 14^e séance de travail de la commission de garantie, composée des représentants du Fonds de garantie des risques de crédits accordés aux jeunes porteurs de projets et l'Anade, chargée de l'examen de ces dossiers, ajoute le communiqué.

Lors de cette séance, 520 dossiers soumis par les représentants des banques ont été examinés, dont 373 validés pour une valeur de plus de 60 milliards de centimes.

145 dossiers ont été reportés, les entreprises étant toujours en



activité, pour un second examen et l'accès à un accompagnement de l'Anade, à travers le réexamen de leurs dettes et l'octroi de plans de charge pour la relance de leurs activités à la faveur des conventions signées.



P.H.D.R.

Les dossiers de deux micro-entreprises ont été régularisés de façon définitive par leurs propriétaires, à travers le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'Agence, ajoute la même source, notant

qu'aucun dossier n'a été retransmis aux banques.

Au total, 6 945 dossiers de micro-entreprises en difficulté ont été examinés lors de cette 14^e séance.

Y. N.

Algérie Poste

Portail électronique pour l'ouverture d'un compte CCP pour les nouveaux bacheliers

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture prochaine d'un portail électronique «CCP-Nat» pour les nouveaux bacheliers, permettant l'ouverture d'un compte CCP et la demande d'une carte Edahabia. Dans le cadre de la concrétisation de la convention conclue entre le ministère de la Poste et des Télécommunications, «le ministère de l'Enseignement supérieur

et de la Recherche scientifique tient à informer l'ensemble des nouveaux bacheliers de l'ouverture prochaine d'un portail électronique : CCP-Nat, permettant l'ouverture d'un compte CCP et la demande d'une carte Edahabia, utilisé pour le versement des frais d'inscription durant la phase d'inscription finale qui aura lieu entre 4 et le 9 septembre», précise le communiqué. «Les frais d'inscription pourront être versés via une carte Edahabia d'un parent ou d'un proche», note la source,

affirmant que «les inscriptions finales seront effectuées uniquement via internet, notamment le versement des frais d'inscription. Les résultats d'orientation devront être annoncés le 8 août 2021».

Par ailleurs, le ministère a souligné qu'«à la lumière de la conjoncture exceptionnelle sans précédent, imposée par la pandémie de Covid-19 et dans le cadre de la simplification des procédures spécifiques aux prestations universitaires, notamment le dossier des

primes universitaires, les nouveaux bacheliers ne sont pas tenus de présenter une attestation de non imposition étant donné qu'elle sera prise en charge par l'administration des œuvres universitaires en coordination avec la direction des impôts concernant ce document pour la finalisation de ce dossier.

Cette procédure sera également appliquée lors du renouvellement des dossiers pour les anciens étudiants», pour la source.

Y. N.

Variant Delta à Mostaganem

Intenses actions de sensibilisation menées par la police

Dans le cadre de ses missions de lutte contre la propagation du menaçant virus mutant «Delta», la Sûreté de la wilaya de Mostaganem a mis sur pied tout un programme pour son application à travers toutes les circonscriptions de sa compétence territoriale. En effet, ce corps constitué, comme à l'accoutumée, a toujours contribué efficacement, à ce type d'opérations. La police s'est intensément déployée avec ses moyens et ses éléments dans l'ensemble des dai-rates, exécutant un énorme travail de sensibilisation de jour comme de nuit. Les espaces

publics, les boulevards, les marchés et les lieux de dense fréquentation ont été ciblés afin de faire passer le message aux citoyens sur la dangerosité du nouveau virus «Delta». A ce titre, les éléments de la police, en dehors de faire appliquer les strictes instructions relatives aux horaires de confinement, ont pour rôle prépondérant de sensibiliser les commerçants et établissements de restauration et cafétérias au strict respect des mesures de sécurité sanitaire. Dans ce programme, suivi à la lettre par le chef de sûreté, les éléments de la police multiplient le contrôle pour le port de la

bavette, l'interdiction des rassemblements, de fréquentation des plages et des aires de loisirs à travers l'ensemble du territoire de la wiliya. Pour ce qui est du confinement, la tolérance zero est la consigne phare de la mission assignée à la police. A ce titre, le communiqué renseigne que 394 diverses infractions ont été enregistrées à ce jour depuis le début du confinement. Une campagne assez intense a été organisée dans l'optique d'attirer l'attention du citoyen sur la gravité de la menace du nouveau virus. Cette campagne s'inscrit dans la stratégie de ce corps constitué qui ne rechigne sur

aucun moyen de contribuer à la protection de la population. Une stratégie rassurante, car elle anticipe les conséquences néfastes pouvant découler d'une recrudescence incontrôlable du virus. Chez la police, les actions de sensibilisation sont d'emblée une machine assez bien huilée. Il faut le souligner, la police est toujours montée au front dès qu'il y a une menace sur la sécurité des populations et c'est une tradition reconnue au sein de ce corps constitué. Aujourd'hui, le citoyen est rassuré car il sait qu'il peut compter sur ce concours sécuritaire qu'apporte la police.

Lotfi Abdelmajid

Ahmed Zaghdar, ministre de l'Industrie :

Nécessité de redoubler d'efforts pour hisser la productivité des groupes industriels

■ Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a affirmé, lors de la série de réunions avec les responsables des groupes industriels publics dont les travaux ont été clôturés dimanche, l'importance de redoubler d'efforts pour hisser la productivité des groupes industriels qualifiés de « locomotive » du secteur.



Ahmed Zaghdar, ministre de l'Industrie

Par Salem K.

Il a été procédé, lors de ces réunions tenues du 22 juillet au 1^{er} août, à l'évaluation de la situation des groupes et leurs filiales, ainsi qu'à la définition des priorités pour chacune de ces instances dans le futur, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie.

M. Zaghdar a mis en avant, lors de ces rencontres, l'importance de ces groupes industriels ainsi que leur rôle dans la croissance et la diversification de

l'économie nationale, car considérés, selon lui, comme étant la principale locomotive pour le secteur.

De même qu'il a jugé important de les soutenir, les restructurer, les relancer et élaborer les plans de développement propres à chaque groupe.

Pour ce faire, il faudra redoubler d'efforts pour optimiser leur rendement et efficacité et rétablir l'équilibre de leurs filiales en difficulté.

Une vision prospective s'impose dans ce sens, poursuit-il, et permet de parvenir à des solu-

tions réelles en mesure de faire face à la double conjoncture financière et sanitaire actuelle.

La situation actuelle, a-t-il expliqué, requiert la conjugaison des efforts des secteurs public et privé, mais également une meilleure coopération et complémentarité entre les groupes et les entreprises publiques relevant d'autres secteurs, ou encore avec la recherche scientifique et la formation.

Une telle démarche permet de satisfaire les besoins des uns et des autres, offrir des produits locaux à des prix compétitifs et

réduire immédiatement la facture des importations, a précisé le ministre.

M. Zaghdar a plaidé pour le renforcement de la production en termes de quantité et de qualité et l'optimisation des taux d'intégration, avec une bonne maîtrise des coûts de manière à permettre à ces groupes de contribuer à la satisfaction des besoins du marché national et à l'intégration des marchés externes, prioritaires à l'heure actuelle, affirmant l'accompagnement du ministère des groupes et entreprises industrielles dans le processus d'exportation.

A cet effet, le ministre a appelé à la modernisation de la gestion des groupes industriels publics et à l'amélioration de leur gestion de façon urgente, en sus de la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICS) pour assurer leur efficacité.

Le ministre a également mis l'accent sur l'importance pour ces groupes d'établir des partenariats, notamment avec les privés locaux, en insistant sur la maîtrise du cadre juridique lors de l'élaboration des conventions et des partenariats avec des étrangers pour protéger les intérêts de la partie algérienne.

M. Zaghdar a souligné, en outre, l'importance d'associer le partenaire social au processus

de développement des entreprises industrielles publiques, de par le rôle qu'il peut jouer dans la création de richesse et la préservation des postes d'emploi, en sollicitant l'expertise nationale à l'étranger pour réaliser les objectifs escomptés.

Le premier responsable du secteur a renouvelé sa confiance totale dans tous les cadres et responsables des groupes industriels publics dans toute initiative proposée susceptible de concourir à la réalisation des objectifs tracés dans les plus brefs délais, conclut le document. S. K.

Pétrole

Le Brent à 74,54 dollars à Londres

Les cours du pétrole reprenaient leur souffle hier, après une semaine de hausse, la prudence regagnant les investisseurs alors que la propagation des variants du Covid-19 menace la demande d'or noir.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 74,54 dollars à Londres, en baisse de 1,15 % par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre perdait 1,11 % à 72,86 dollars. «L'appétit pour le risque et le pétrole a grandi dans les derniers jours», commentent des analystes, mais «l'émergence d'une reprise du Covid-19 aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde rend la direction du marché moins claire». Même si le conseiller de la Maison-Blanche sur la crise sanitaire, Anthony Fauci, a dit dimanche ne pas penser que les Etats-Unis subiront de nouveaux confinements, la flambée du variant Delta inquiète les investisseurs.

Les confinements pèsent lourdement sur les déplacements, et donc sur la demande de pétrole, dont les Etats-Unis sont le premier consommateur mondial.

S. K.

Marchés

Les Bourses mondiales entament le mois d'août en hausse

Les marchés des actions repartaient à la hausse hier, optimistes en attendant une série d'indicateurs économiques et l'approbation du plan d'infrastructures américain.

La Bourse de Paris prenait 0,92 %, Londres 0,96 %, Francfort 0,38 % et Milan 0,79 %.

En Asie, les marchés ont également rebondi en dépit de l'inquiétude grandissante en Chine concernant la propagation du variant Delta. Un confinement a été décidé pour des centaines de milliers de personnes dans le Jiangsu ou non loin de Pékin, et

des campagnes de test dans plusieurs agglomérations sont effectuées.

Hong Kong a pris 1,06 %, Shanghai 1,97 % et au Japon, Tokyo a gagné 1,82 %.

Selon Jeffrey Halley, analyste, les investisseurs entament la semaine dans l'optique d'«achever la baisse», à savoir profiter de la baisse de cours de la semaine dernière pour racheter des titres en faisant de bonnes affaires.

Vendredi, la Bourse de New York avait conclu en baisse, les valeurs technologiques ayant été entraînées vers le bas par des

perspectives de vente décevantes d'Amazon. Le moral des investisseurs est par ailleurs soutenu par les «progrès effectués ce week-end aux Etats-Unis sur la question de la réforme de l'infrastructure ainsi que la détente sur la question de la régulation chinoise», explique John Plassard, responsable de l'investissement chez Mirabaud. Les sénateurs américains ont achevé dimanche l'examen d'un gigantesque plan d'investissements dans les infrastructures de 1 200 milliards de dollars et devraient l'approuver dans les prochains jours, selon

le chef de la majorité démocrate au Sénat.

Côté indicateurs, le marché surveillera les indices PMI et ISM de l'activité industrielle dans plusieurs pays. L'activité manufacturière est notamment tombée en Chine en juillet à son plus bas niveau depuis 15 mois, selon l'indice PMI du cabinet IHS Markit.

Son expansion a également un peu ralenti en juillet, tandis que la hausse des prix des achats par les fabricants est au plus haut depuis plus de dix ans, selon le même cabinet.

Kamel L.

Monnaies

L'euro en légère hausse face à un dollar affaibli

L'euro montait légèrement hier face au dollar, restant proche d'un plus haut en un mois atteint vendredi face au billet vert qui est ressorti affaibli de la dernière réunion de la Banque centrale américaine (Fed). Ce lundi matin, l'euro gagnait 0,11 % à 1,1884 dollar pour un euro, proche du plus haut depuis fin juin atteint ven-

dredi à 1,1909 dollar pour un euro. La livre restait stable face à l'euro (-0,01% à 85,38 pence pour un euro). «La communication de la Fed la semaine dernière ouvre la voie à une nouvelle période de faiblesse pour le dollar, avec la promesse d'une politique monétaire souple», a commenté Lee Hardman, analyste.

Tant que l'institution conserve

sa politique monétaire très souple pour doper l'économie affectée par le Covid-19, le dollar sera moins attractif pour les investisseurs. Mais alors que la Banque centrale européenne (BCE) n'est pas plus prête que la Fed à durcir sa politique monétaire, les cambistes se questionnent sur la direction que prendra la paire euro-dollar. «Nous

sommes en août, traditionnellement un mois de volatilité modérée, et les investisseurs vont se focaliser sur quelques éléments majeurs», prévient Ricardo Evangelista, analyste. «Une tendance forte pourrait émerger dans la deuxième moitié de la semaine, quand le marché se focalisera sur le rapport américain sur l'emploi pour juillet»,

estime l'analyste, Esther Reichelt. De bonnes données sur l'emploi donneraient une marge de manœuvre à la Fed pour moins soutenir l'économie, ce qui pourrait profiter au dollar. Entre-temps, les cambistes prendront également connaissance de la décision de politique monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi. R. E.

Alger

Des caravanes de solidarité au profit des familles nécessiteuses

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a donné, hier, le coup d'envoi de caravanes de solidarité chargées de produits de consommation et de santé, au profit des catégories sociales vulnérables et nécessiteuses dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, sous le slogan «Solidarité continue».

Par Hatem N.

Acette occasion, M^{me} Krikou a indiqué que cette opération, organisée en coordination avec le ministère du Commerce et la Direction générale de la Protection civile, sous la supervision du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visait à acheminer des aides de consommation et de santé aux personnes nécessiteuses et à assurer la prise en charge psychologique, sanitaire et sociale à ces catégories vulnérables.

Elle a également ajouté que les cellules de proximité relevant du secteur de la Solidarité veille-

raient, à travers ces caravanes, à garantir la prise en charge psychologique, sanitaire et sociale à ces catégories, et ce, en coordination avec les services de la Protection civile, qui se chargeront des opérations de sensibilisation de ces catégories à la nécessité de se faire vacciner afin de prévenir contre la pandémie de Covid-19.

De son côté, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a salué cette initiative, précisant que le rôle de la Protection civile dans ces caravanes de solidarité consistait à mener des opérations de sensibilisation de ces catégories vulnérables à la nécessité de la vaccination.

Et de souligner que la Protection civile s'attellera à démentir les désinformations colportées sur les réseaux sociaux au sujet du vaccin, qui reste, a-t-il dit, le meilleur moyen de prévention contre la pandémie.

Pandémie : 565 propositions de fermeture de locaux à Alger au premier semestre

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont proposé, au cours du premier semestre de 2021, la fermeture de 565 commerces, dans le cadre de larges opérations de contrôle visant à endiguer la propagation du Covid-19, a indiqué, hier, un communiqué de la sûreté de



wilaya d'Alger. Les éléments du service de wilaya de la police générale ont contrôlé 55 473 commerces et rédigé 6 876 contraventions, 6 311 mises en demeure et 565 propositions de fermeture, a précisé le communiqué. Les services de Sûreté de

la wilaya d'Alger ont appelé les citoyens à conjuguer leurs efforts pour le respect des mesures préventives afin d'endiguer la propagation du virus et de l'application stricte du confinement.

H. N.

Oran

Plus de cas positifs chaque jour parmi les enfants

Les services sanitaires de la wilaya d'Oran enregistrent, ces derniers jours, plus de cas d'enfants contaminés par le virus Covid-19 et entre 2 et 4 cas positifs chaque jour parmi les mineurs, a-t-on appris, hier, à la Direction de la santé et de la population. La contamination des enfants par le Covid-19 commence à prendre de l'ampleur dans la wilaya d'Oran. Entre 2 et 4 enfants sont déclarés positifs quotidiennement au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en pédiatrie de Hai «El Menzeh» (ex-Canastel), selon la cellule de communication de la DSP.

Un enfant de 14 ans est récemment décédé au service de réanimation à l'EHS de Canastel suite à des complications liées à la contamination au Covid-19, a-t-on fait savoir.

L'âge des enfants contaminés varie entre 9 mois et 17 ans, a-t-on souligné, faisant remarquer que les signes de la maladie chez ces enfants ont commencé à apparaître une quinzaine de jours après la contamination des adultes vivant sous le même toit.

La DSP recommande aux adultes de se soumettre à un isolement d'au moins 5 jours en cas de contamination avec l'impératif de porter la bavette et de respecter la distanciation même à l'intérieur de la maison. Elle recommande également aux parents de sensibiliser leurs progénitures sur le respect des mesures de prévention, notamment le port du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation.

Hassan H.

Campagne nationale de vaccination fonctionnaires du secteur et de leurs familles

Le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques a lancé, hier, en coordination avec le ministère de la Santé, une campagne nationale de vaccination au profit des fonctionnaires du secteur et de leurs familles, sous le slogan «Notre conscience nous protège... la vaccination est la solution». Lancée en présence du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi et du ministre de la Santé, P^r Abderrahmane Benbouzid, l'opération a connu une grande affluence des fonctionnaires du secteur et de leurs familles qui se sont présentés en vue de recevoir la 1^{re} dose du vaccin.

Selon M. Salaouatchi, cette opération s'inscrit dans la règle de la solidarité gouvernementale entre le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques et

le secteur de la Santé, en vue de lutter contre le Covid-19, ainsi que dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et ce, au profit de toutes les directions et de tous les professionnels relevant du secteur au niveau national.

Elle vise, selon le ministre, à vacciner tous les professionnels du secteur, d'autant que l'opération a été annoncée la semaine écoulée depuis la wilaya de Boumerdes, jusqu'à sa concrétisation au jour d'aujourd'hui à l'administration centrale de la vaccination, tout en appelant les pêcheurs à travers la Chambre de la pêche, à mener à bien l'opération à travers le territoire national. Au vu de la spécificité du secteur, l'opération a été généralisée au niveau de tous les ports de la pêche halieutique à travers le territoire national, en

vue de se rapprocher plus de la catégorie des pêcheurs, compte tenu de la particularité de leur activité et de la difficulté de leur déplacement vers les cliniques médicales spécialisées.

Le ministre a présenté ses remerciements aux professionnels du secteur qui ont continué le travail pour assurer une production halieutique à travers tout le territoire national, en dépit de la situation pandémique difficile, ce qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la sécurité alimentaire. Pour sa part, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a salué l'initiative du secteur de la Pêche qui a contribué à l'appui des efforts de la campagne de vaccination nationale, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid

Tebboune. M. Benbouzid a appelé les citoyens à se faire vacciner, à respecter les mesures préventives et à observer les règles de distanciation physique, soulignant que le ministère de la Pêche a réservé un espace pour la vaccination des fonctionnaires et de leurs familles ainsi que les citoyens désirant se faire vacciner. Le ministre a souligné l'importance du travail accompli par les staffs de la Santé, de la Protection civile, de l'Intérieur et d'autres secteurs ayant contribué à la vaccination. Pendant une semaine, la vaccination sera intensifiée pour atteindre un taux de 70 % de citoyens vaccinés à travers le territoire national, a-t-il fait savoir.

«Nous sommes sur la bonne voie et les centres de santé enregistrent une demande considérable sur le vaccin», a-t-il précisé.

Amine K.

In-Amenas

Forte affluence des citoyens sur le centre de vaccination

La vaccination anti-Covid connaît actuellement une forte affluence des citoyens dans la daïra d'In-Amenas (240 km au nord d'Illizi), qui se déroule dans des conditions organisationnelles strictes, a-t-on constaté hier.

Des moyens matériels et humains ont été ainsi mobilisés pour encadrer dans les meilleures conditions cette campagne de vaccination qui se déroule au niveau du centre de

vaccination de l'Établissement public de santé d'In-Amenas, pour assurer la vaccination d'un grand nombre de personnes, les plus âgées et celles atteintes de maladies chroniques, en particulier, a expliqué le chef du centre de vaccination de cet établissement de santé, D^r Mounir Kaoula. La vaccination dans cette région a connu récemment un rythme «accélééré», marqué par la forte participation des citoyens désirant se faire vacciner, à ajou-

ter M. Kaoula, précisant que près de 1 400 personnes ont été à ce jour vaccinées, soit un taux de 70 personnes par jour.

En parallèle, un programme de sensibilisation ciblant les différentes couches de la société est lancé, visant la prévention et la sensibilisation quant à l'efficacité de la vaccination, selon la même source.

Dans le cadre des efforts locaux pour généraliser cette campagne de prévention et ren-

forcer les points de vaccination en dehors des structures de santé, la Direction de la santé et de la population a réservé un espace dédié à la vaccination au niveau de la place Cheikh Amoud, dans la commune du chef-lieu de wilaya. Il s'agit également de mobiliser des équipes médicales sillonnant les différents quartiers populaires mais aussi les zones reculées afin d'accélérer cette action préventive, a-t-on signalé.

Dina G.

L'Algérie en musique

Une scène virtuelle pour l'art et la créativité

■ Les plateformes numériques accompagnent les citoyens en plein confinement, proposant des activités culturelles et artistiques de haut niveau. En effet, des passionnés d'art, des artistes en herbe et autres professionnels utilisent ces espaces virtuels pour partager des moments artistiques, lancer des messages et même animer des débats avec des spécialistes.

L'Algérie en musique est une page Facebook qui réunit un grand nombre d'artistes algériens et maghrébins.

CORONAVIRUS (COVID-19)
POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

أولاد و بنات المدونين

UNISSON NOUS SOYONS RESPONSABLE

Lundi le 02 Août
À partir de 21h00
Nabil YAHIAOUI
Lila BORSALI
Zoheir AIT KACI

Pour combattre le coronavirus et préserver notre santé, nous devons être responsables et conscients, afin de contribuer à la lutte contre cette pandémie. La seule solution pour vaincre cette pandémie est l'engagement collectif, car notre survie est entre nos mains.

✋️ **LAVÉ-VOUS TRÈS RÉGULIÈREMENT LES MAINS AU SAVON OU EN UTILISANT UNE SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE**

✋️ **PORTEZ UN MASQUE ET COUVREZ LA BOUCHE LE NEZ ET LE MENTON**

✋️ **UTILISEZ UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JETEZ-LE DANS LES POUCELLES**

✋️ **ÉVITEZ DE VOUS TOUCHER LES YEUX LE NEZ ET LA BOUCHE AVEC LES MAINS**

Par Abla Selles

Créé par les artistes Hasna Hini et Esma Alla au début du confinement, cette page a attiré un grand nombre d'artistes et de fans par la qualité de son contenu et la contribution des spécialistes. Depuis, des artistes algériens et marocains de renommée ont participé à enrichir cette espace qui est devenu une scène virtuelle pour des concerts de haute facture. Cet espace virtuel a été marqué par des prestations représentant la richesse de la musique algérienne, à savoir Abbas Righi (malouf), Fayçal Benkrizi (la sanâa), Brahim Hadj Kacem (El Gharnati), Abdelkader Chaou (chaabi) ainsi que plusieurs formations musicales et artistes dans le style algérois et moderne comme Hamidou.

La musique marocaine a enregistré elle aussi son passage sur cette page, avec l'artiste Sanaa Marahati et l'association el Moussilia. Ces prestations ont été saluées par les mélomanes de la musique andalou-

se et les artistes algériens.

La musique tunisienne était aussi présente sur cette page, avec des voix fortes comme Zied Mahdi, Syrine Ben Moussa et Dhiya Maknin.

Les grands artistes n'étaient pas les seuls à présenter des spectacles sur cette page qui encourage la créativité musicale. Plus de deux cents jeunes artistes ont présenté leurs talents sur cette page, dont des musiciens et des chanteurs.

La contribution des artistes Mounir Ghanem et Djawad Kara a été également très éminente pour assurer la réussite de cette page dont le défunt artiste Smain Hini est le père spirituel et président d'honneur.

Cependant, après le décès de Chikh Smain Hini le trente juillet 2020, la page a connu un déclin et ce n'est qu'au 29 juillet dernier que les responsables de la page ont annoncé la reprise du programme habituel. Ce programme a été ouvert avec un vibrant hommage rendu à Smain Hini et des témoignages de ses filles ainsi qu'une jeune artiste de ses élèves.

Puisque le pays est encore en pleine crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les responsables de la page ont voulu donner la parole aux artistes pour sensibiliser la population sur le danger de ce virus et les moyens à suivre pour réduire la contamination. Des artistes ont même appelé la population à s'entraider afin de dépasser cette période difficile avec les moindres dégâts possibles. Le programme des spectacles n'a pas encore été dévoilé, mais les responsables de la page promettent que leur niveau sera le même si ce n'est meilleur.

A. S.

Comité du patrimoine mondial de l'Unesco

Clôture des travaux avec l'inscription de 34 nouveaux sites

La 44^e session du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) s'est clôturée à Fuzhou, capitale de la province chinoise du Fujian (est), avec un total de 34 nouveaux sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, ont rapporté des médias.

Les inscriptions de la session actuelle, qui comptent 29 sites culturels et cinq sites naturels, portent le nombre total de sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco à 1154. Le Comité a examiné plus de 200 rapports sur l'état de conservation des biens du

patrimoine mondial et a reconnu trois biens, à savoir la Grande Muraille de Chine, le Parc national de Tai et le Parc national de la Comoé, tous deux en Côte d'Ivoire, comme exemples de conservation et de gestion, a déclaré Tian Xuejun, président de la 44^e session du Comité du patrimoine mondial. Le Comité a, cependant, décidé de retirer le port marchand de Liverpool du Royaume-Uni de la liste du patrimoine mondial, enregistrant ainsi le premier site du patrimoine mondial supprimé ces dix dernières années. La Déclaration de Fuzhou a été adoptée au cours de la ses-

sion, qui a pris fin samedi, réitérant le principe de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, et appelant à renforcer l'aide aux pays en voie de développement, les pays africains et les petits pays insulaires notamment.

A travers l'élaboration d'une stratégie mondiale, l'Unesco a accordé «la priorité à l'Afrique» qui a vu deux de ses biens inscrits sur la liste du Comité du patrimoine mondial, lors de sa 44^e session, explique M. Tian. Le Comité a pleinement reconnu les réalisations et les progrès réalisés par le Parc national de la Salonga en

République démocratique du Congo dans l'élimination des menaces de guerre et de braconnage illégal, et a accepté à l'unanimité de le retirer de la liste du patrimoine mondial en danger.

Le président de la 44^e session du Comité du patrimoine mondial a souligné les progrès «significatifs» dans la réforme des procédures de candidature des biens, expliquant qu'à partir de septembre 2023, «une pré-évaluation sera nécessaire pour faciliter la communication entre le Comité et les organes consultatifs à un stade précoce de la nomination».

L. B.

Avec «Jungle Cruise»

Disney navigue en tête du box-office nord-américain

«Jungle Cruise», film d'aventures teinté de nostalgie, a permis à Disney de naviguer en eaux tranquilles jusqu'à la tête du box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation, en engrangeant 34,2 millions de dollars de recettes, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par un cabinet spécialisé.

Inspiré d'une attraction des parcs Disney, le film suit les aventures du D'Lily Houghton,

incarnée par Emily Blunt, et de son frère (Jack Whitehall) dans la forêt amazonienne.

Tous deux ont recours aux services d'un charismatique propriétaire de bateau (Dwayne «The Rock» Johnson) pour remonter l'Amazonie à la recherche d'un arbre aux pouvoirs mystérieux de guérison.

Le film fantastique médiéval «The Green Knight», distribué par A24, s'est placé en deuxième position, avec 6,78 millions de dollars pour son premier week-

end. Basé sur un roman de chevalerie du XIV^e siècle, il a pour personnage principal Sire Gauvin (Dev Patel), neveu du roi Arthur. Juste derrière lui se trouvait «Old» de M. Night Shyamalan, premier la semaine dernière, qui a récolté cette fois 6,76 millions de dollars. Le film «Universal», avec Gael Garcia Bernal et Vicky Krieps, raconte l'histoire d'une famille qui se retrouve coincée sur une plage où les vacanciers subissent un vieillissement ultra-acceléré. La

quatrième place était occupée par le film de super-héros Marvel «Black Widow», avec Scarlett Johansson, qui a accumulé 6,4 millions de dollars.

Pour conclure le top 5, un autre nouveau venu : «Stillwater», de Focus Features, avec 5,1 millions de dollars. Le long-métrage est centré sur le combat d'un père américain (Matt Damon) qui se rend en France pour aider sa fille, emprisonnée pour un meurtre qu'elle dit ne pas avoir commis.

R. I.

École supérieure des beaux-arts d'Alger Début des inscriptions

L'École supérieure des beaux-arts d'Alger vient de révéler aux nouveaux bacheliers les dates du concours d'accès à sa formation, au titre de l'année universitaire 2021/2022, après la fin des inscriptions en ligne, a-t-on lu dans un communiqué de l'établissement. Prévu pour le 27 et 28 septembre de l'année en cours, ce concours comprend les épreuves suivantes : une épreuve pratique et graphique (dessin), (coef.4), une épreuve de culture générale en arabe ou en français (coef.2), une épreuve orale portant sur la présentation des travaux personnels du candidat et un entretien avec le jury (coef.3).



Liban

Un an après l'explosion à Beyrouth, l'enquête freinée par des interventions politiques

Un an après l'explosion meurtrière au port de Beyrouth, malgré l'ampleur d'une tragédie qui a traumatisé le Liban, aucun responsable n'a été traduit en justice et l'enquête piétine, obstruée par les interventions politiques.

Par Mourad M.

Le 4 août 2020, des pompiers sont dépêchés au port pour éteindre un incendie. Peu après 18h00 (15h00 GMT), la déflagration fait 214 morts et plus de 6 500 blessés, dévastant des quartiers entiers de la capitale.

Le soir même, les autorités imputent la tragédie à 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium, abandonnées depuis plus de six ans au port «sans mesures de précaution».

Un an plus tard, l'opinion publique attend toujours les conclusions de l'enquête libanaise, dénonçant des ingérences politiques qui pourraient saboter l'affaire. Les zones d'ombre subsistent et les mêmes questions restent sans réponse.

Qu'est-ce qui a provoqué cette explosion? Pourquoi le nitrate d'ammonium a-t-il été comme oublié au port, malgré les dangers? Qui, parmi les

décideurs politiques et les responsables sécuritaires, était au courant?

Certains craignent que justice ne soit jamais rendue dans cette affaire. Au moment où le juge d'instruction Tarek Bitar cherche à inculper plusieurs anciens ministres et des hauts gradés, l'immunité dont ils jouissent en raison de leurs responsabilités est mise en avant pour entraver les poursuites judiciaires.

«Ils essaient tout simplement d'échapper à la justice», assène l'avocat Youssef Lahoud, qui représente plus de 1 000 victimes de l'explosion.

Malgré ces obstacles, l'enquête est «au trois quarts achevée», indique à l'AFP une source judiciaire proche du dossier. Et M. Bitar espère annoncer les conclusions de l'enquête «d'ici la fin de l'année».

En novembre 2013, le navire «Rhosus», battant un pavillon moldave, parti de Géorgie et à destination du Mozambique, fai-



Ph. > D. R.

sait escale à Beyrouth avec à son bord le nitrate d'ammonium.

A l'époque, en raison d'une sombre affaire judiciaire visant son propriétaire, le navire avait été immobilisé. La cargaison avait été déchargée en 2014 et déposée dans le hangar numéro 12, entrepôt délabré. A l'abandon, le «Rhosus» a fini par couler en 2018.

Une entreprise mozambicaine privée, Fabrica de Explosivos de Mocambique (FEM), a expliqué en 2020 à l'AFP qu'elle avait bien commandé du nitrate d'ammonium à la Géorgie, en 2013, mais que cette cargaison ne lui avait jamais été livrée.

Selon M. Lahoud, l'enquête a permis de dévoiler l'identité de plusieurs parties impliquées, y compris le nom du propriétaire de la compagnie maritime chargée de transporter la cargaison et le nom de la banque mozambicaine ayant financé l'opération.

«La justice a déterminé les responsabilités concernant la partie qui a acheminé le nitrate d'ammonium à Beyrouth, et les raisons pour lesquelles la cargaison a été déchargée, comment elle a été stockée, pourquoi elle n'a pas été détruite ou renvoyée vers l'étranger», ajoute-t-il.

«Mais l'enquête n'a pas encore déterminé si d'autres parties seraient derrière l'expédition du Rhosus», a ajouté M. Lahoud, allusion à des pays ou des groupes étrangers.

L'enquête locale s'est aussi intéressée à des informations de presse établissant des liens présumés entre trois hommes d'affaires de nationalité syrienne et russe avec Savaro Limited.

C'est cette entreprise, spécialisée dans le commerce de produits chimiques, qui avait reçu la commande de l'entreprise mozambicaine. Elle dispose d'une adresse à Londres, mais ses véritables propriétaires restent inconnus.

«Point faible» de l'enquête, selon M. Lahoud : le fait qu'elle

n'a toujours pas déterminé la cause de l'explosion.

«Etait-ce l'incendie? Si c'est le cas, comment s'est-il déclenché?», s'interroge l'avocat, pour qui rien ne permet encore d'écarter la thèse d'un «sabotage» ou d'une «attaque».

Immédiatement après le drame, des sources sécuritaires avaient évoqué des travaux de soudure qui pourraient être à l'origine de l'incendie. Mais certains observateurs restent circonspects.

Le juge Bitar souhaite mener une reconstitution sur le site de l'explosion, pour déterminer les causes de l'incendie. Il a également requis la coopération de plusieurs pays au sujet de l'origine de la cargaison, sollicitant notamment la France, les États-Unis et l'Italie pour obtenir des images satellitaires du port, dans l'espoir de voir ce qui se passait au port le 4 août 2020.

La France a assuré qu'elle n'avait pas de satellites au-dessus du Liban le jour de l'explosion, selon la source judiciaire.

L'absence de telles images empêche aussi de savoir si certaines quantités de nitrate d'ammonium ont été discrètement subtilisées de l'entrepôt ces dernières années, ajoute M. Lahoud. Car selon des experts, au vu de l'ampleur de la déflagration, la quantité de nitrate d'ammonium au port devait se limiter à quelques centaines de tonnes – et non 2 750 tonnes comme initialement annoncé.

Si les autorités ont toujours catégoriquement refusé toute enquête internationale, la France a lancé sa propre procédure puisque des Français figurent parmi les victimes.

A la mi-juin, une cinquantaine d'ONG ont réclamé une enquête de l'ONU, citant «des ingérences politiques flagrantes, l'immunité des hauts responsables politiques» mais aussi «des violations de la procédure régulière».

Le précédent juge d'instruction n'avait-il pas été récusé en février, après avoir provoqué un tollé au sein de la classe politique en inculquant le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab et trois anciens ministres?

Mais pour une grande partie de l'opinion publique, c'est toute la République qui doit rendre des comptes. Le 20 juillet 2020, quelques jours seulement avant le drame, le Président Michel Aoun et M. Diab avaient ainsi reçu un avertissement de la Sûreté de l'État.

Dans un rapport interne consulté par l'AFP, préparé plusieurs mois avant l'explosion, la Sûreté de l'État signalait que l'entrepôt contenait «des matières dangereuses» mettant en garde contre un «énorme incendie» qui pourrait «presque entièrement détruire le port».

A ce jour, Hassan Diab est inculpé et 18 personnes sont en détention dans le cadre de l'affaire, notamment le directeur des douanes, Badri Daher, et le directeur du port, Hassan Koraytem.

M. Bitar a réclamé au Parlement la levée de l'immunité de trois députés qui ont occupé des postes de ministres – Ali Hassan Khalil (Finances), Ghazi Zaayer (Travaux publics et Transport) et Nuhad al-Machnouk (Intérieur) en vue d'une inculpation. Il veut également poursuivre le directeur général de la Sûreté générale, Abbas Ibrahim, et le chef de la Sûreté d'État, Tony Saliba. Mais le ministre de l'Intérieur a refusé d'autoriser des poursuites contre M. Ibrahim. Quant aux trois anciens ministres, le Parlement tergiverse.

Selon la source judiciaire, les poursuites concernent pourtant les responsables «dont il a été avéré, à travers des documents et des témoins, qu'ils étaient au courant de la présence du nitrate d'ammonium et ses dangers».

M. M.



Commentaire

Science

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, plus de 165 millions de personnes sont totalement vaccinées et peuvent donc, selon les différentes lois régissant chaque État, reprendre une vie plus ou moins normale. Mais la psychose subsiste néanmoins et les démocrates continuent à favoriser une politique dure face à la crise sanitaire, préconisant encore le port du masque et les distanciations sociales même en cas de vaccination complète. Sollicitée cette semaine par des journalistes à la sortie du Capitole à Washington, la démocrate Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants, a eu des propos sévères envers le chef des républicains du Congrès, Kevin McCarthy, qui a déclaré que le port du masque pour les personnes vaccinées était une «décision politique». La vidéo publiée par Daniella Diaz, journaliste suivant le Congrès pour CNN, montre Nancy Pelosi montant dans sa voiture en maugréant : «C'est un crétin!» Quelques heures plus tôt, Kevin McCarthy avait posté un tweet indiquant : «Ne vous méprenez pas : la menace de devoir à nouveau porter des masques n'est pas une décision fondée sur la science, mais une décision imaginée par des responsables gouvernementaux libéraux qui veulent continuer à vivre dans un état de pandémie perpétuelle». Quelques heures plus tard, l'homme politique de 56 ans avait récidivé avec un autre tweet : «La présidente Pelosi veut que vous fassiez ce qu'elle dit, pas ce qu'elle fait. Elle et le Président Biden font tout pour que vous continuiez à vivre dans la peur avec votre masque, même si vous avez été vaccinés». Le chef de cabinet adjoint de Nancy Pelosi, Drew Hammill, n'a pas souhaité confirmer les propos de la présidente de la Chambre des représentants capturés dans la vidéo de CNN, fondés selon lui sur un enregistrement audio inaudible. «Malheureusement, nous ne pouvons pas vérifier cet enregistrement audio en raison de sa mauvaise qualité, mais je peux confirmer que Nancy Pelosi estime que dire que l'exigence d'un masque n'est «pas une décision fondée sur la science» est une aberration», a-t-il expliqué dans un tweet. Les relations entre Nancy Pelosi et Kevin McCarthy se sont récemment détériorées, notamment en raison de l'enquête diligentée par la présidente démocrate du Congrès sur l'attaque du Capitole du 6 janvier dernier, qui pourrait mettre en cause le comportement de certains membres du parti républicain. Ainsi, même si aux États-Unis la moitié de la population a été vaccinée, la crainte de voir le pays sombrer une fois encore dans la psychose sanitaire est palpable. Surtout que le variant Delta a démultiplié ces dernières semaines les cas de Covid-19 et que les mesures restrictives qui avaient été assouplies ces derniers mois se sont remises en place. Dans ce contexte tendu, il n'est pas étonnant que les représentants politiques perdent leurs nerfs, alors même que la population a besoin plus que jamais que ceux qu'elle a mandatés à Washington prennent les bonnes décisions dans ce contexte de crise générale.

F. M.



ES Sétif

Laouafi rejoint l'ES Sahel pour trois saisons

Le défenseur de l'ES Sétif, Youcef Laouafi, libre de tout engagement, a signé un contrat de trois saisons avec l'Etoile sportive du Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), rapportent dimanche des médias locaux. Auteur d'une excellente saison sous le maillot de l'Entente, Laouafi (25 ans) rejoint le contingent de joueurs algériens évoluant au sein de la formation de Sousse : Hocine Benayada, Salim Boukhanchouche, Redouane Zerdoum et Tayeb Meziani. Ses belles prestations avec l'ESS lui ont valu d'être convoqué en équipe nationale A,

composée de joueurs locaux, à l'occasion du match amical disputé le 17 juin dernier au nouveau stade d'Oran face au Liberia A (5-1). Laouafi devient le deuxième joueur sétifien à changer d'air cet été, alors que le championnat n'est pas encore terminé, après le milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha, signataire d'un contrat de deux saisons, plus une année supplémentaire en option, avec le club turc d'Antalyaspor. Le meilleur buteur de l'ESS, Mohamed Amine Amoura, auteur de 15 buts et véritable révélation de la saison, est annoncé du côté de la Ligue 1 française.

FC Naples

Ounas reprendra dans deux jours

LA BLESSURE contractée samedi par le milieu offensif international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Adam Ounas, lors du match amical en déplacement face au Bayern Munich (victoire 3-0), n'est pas préoccupante et le joueur devrait reprendre les entraînements dans deux jours, rapporte le site spécialisé Il Napolista dimanche. «Ounas a subi un traumatisme contondant à la cheville droite. L'état du joueur n'inquiète pas, il marche régulièrement seul et devrait retrouver le terrain dans deux jours», a précisé la même

source. Entré en cours de jeu (62') en remplacement de Matteo Politano, le joueur algérien n'a pas tardé à s'illustrer en distillant deux passes décisives au Nigérien Victor Osimhen, auteur d'un doublé (69', 71'), avant de se blesser et céder sa place au Franco-Algérien Zinedine Mechach (81'). Le champion d'Afrique avait rejoint le Napoli en 2017 en provenance des Girondins Bordeaux (France) pour un contrat de cinq ans. Toutefois, Ounas n'arrive toujours pas à s'imposer dans l'effectif du club du Sud de l'Italie.

Formation

Vers la création d'une académie FAF à Ouargla

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) va lancer une académie de formation de jeunes talents à Ouargla «qui rayonnera sur plusieurs wilayas du Grand Sud», a indiqué l'instance fédérale, dimanche.

«Le membre fédéral et président de la Commission de développement des infrastructures de la FAF, Bachir Mansouri, a effectué la semaine dernière une visite de travail pour s'enquérir des installations

sportives à Ouargla dans le cadre de la création de l'académie de formation de footballeurs de la FAF qui rayonnera sur plusieurs wilayas du Grand Sud», a écrit la FAF sur son site officiel.

Lancé par l'ancien Bureau fédéral, dirigé par Kheireddine Zetchi, le projet des académies de formation a vu le jour avec la création de deux infrastructures, à Khemis-Meliana (Aïn Defla) et Sidi Bel-Abbès.

JO-2020 / Lutte (2^e journée/gréco-romaine)

Abdelkrim Fergat éliminé aux repêchages

L'ALGÉRIEN Abdelkrim Fergat (60 kg) a été éliminé aux repêchages pour la médaille de bronze de la lutte gréco-romaine face au Chinois Walihan Sailike (6-1), hier, dans le cadre du tournoi des Jeux olympiques 2020 de Tokyo. Le lutteur algérien n'a pu dépasser l'écueil du Chinois, ratant ainsi l'occasion de disputer le dernier combat pour la médaille de bronze. Après avoir été battu 8-0 dimanche par le Japonais Kenechiro Fumita, champion d'Asie 2020 et champion du monde 2019, l'Algérien a eu droit au combat de repêchage puisque son adversaire nippon a atteint la finale de la catégorie. De son côté, Adem Boudjemline (97 kg), a été battu hier par l'Iranien Mohammadhadi Saravi (9-0), pour le compte des huitièmes de finale de la lutte gréco-romaine. L'Algérien pourra disputer les repêchages pour la médaille de bronze, si l'Iranien qui est déjà qualifié en demi-finale, arrive à atteindre la finale. Mardi, ce sera au tour de

Merabet Abdelmalek (67 kg) de faire son entrée en lice face au Koréen Ryu Hansu, pour le compte des qualifications. Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz et Zeghdane Messaoud, sept athlètes sont présents au rendez-vous nippon (4 lutteurs de la gréco-romaine et 3 de la lutte libre). Il s'agit d'Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg) en lutte gréco-romaine, alors que la lutte libre est représentée par Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). De son côté, Mohamed Fardj (97 kg) de la lutte libre a été testé positif au Covid-19 avant son départ à destination de Tokyo, de même que l'entraîneur Aoune Fayçal. Le tournoi de lutte des Jeux olympiques de Tokyo se déroule jusqu'au 7 août. Le tirage au sort des autres catégories de poids sera effectué à la fin de chaque journée de compétition.

Mise à jour du championnat de Ligue 1

Le CRB en danger, la JSK y croit

■ Le leader de la Ligue 1, le CR Belouizdad, sera en appel, ce soir, avec le match retard qu'il disputera face à la JS Saoura au stade du 20-Août de Béchar. Les gars de Laâkiba risquent d'y laisser des plumes, vu qu'il s'agit d'un choc avec le dauphin qui ne compte pas se laisser faire, d'autant que la rencontre se joue chez lui.



Le CRB en péril à Béchar

Par Mahfoud M.

Les Sudistes souhaitent l'emporter afin de rester dans la course pour une place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, surtout que la LFP a déclaré qu'elle devra remettre à la CAF la liste des clubs participants aux compétitions africaines interclubs au plus tard le 10 août prochain, et se basera sur le classement qui suivra la fin de la 35^e journée de la L1 qui se jouera le 9 août prochain. Etant donné qu'elle est en concurrence avec l'ESS, la Saoura tentera de faire la différence et dépasser l'Entente grâce au résultat de ce match en retard face au CRB. Cela devrait être dans ses cordes, si ses joueurs restent

concentrés sur leur sujet et se donnent à fond lors des quatre vingt dix minutes de cette empoignée un peu compliquée. En effet, il faut savoir aussi que le Chabab ne se présentera pas en victime expiatoire et tentera tout pour repartir au moins avec le point du nul pour se rapprocher plus du sacre pour lequel il est en bonne position. Le second match en retard, qui mettra aux prises l'USM Alger et la JS Kabylie, sera également disputé entre deux formations qui souhaitent sauver leur saison et réussir de bien meilleurs résultats. Les Rouge et Noir, qui restent sur un échec face au NC Magra, ne lâcheront pas leur adversaire et se donneront à fond pour prendre les trois points qui leur permettront

d'améliorer leur classement. Certes, la formation algéroise sera quelque peu diminuée avec l'absence de quelques éléments-clés, mais cela ne l'empêchera pas de se donner à fond pour prendre les trois points. De son côté, la JS Kabylie sait ce qui l'attend lors de cette empoignée et ne souhaite pas se faire surprendre. Les Canaris, qui croient encore en la possibilité de monter sur le podium pour jouer une compétition africaine la saison prochaine, se présenteront avec une grande détermination pour réussir à tromper l'adversaire et repartir avec les trois points, sachant qu'ils joueront un autre match en retard vendredi prochain face au WAT.

M. M.

CR Belouizdad

Sayoud convoité par un promu saoudien

En fin de contrat avec le CR Belouizdad à l'issue de la saison en cours, l'avenir d'Amir Sayoud pourrait s'écrire dans le Golfe où plusieurs clubs ont montré leur intérêt pour le meneur de jeu âgé de 30 ans.

Leader offensif du Chabab, Amir Sayoud est sans aucun doute l'un des éléments les plus décisifs cette saison dans la quête d'un second titre de champion consécutif. Décisif une nouvelle fois face à la JSK avec un but inscrit et une passe déliivrée, le meneur de jeu âgé de 30 ans réalise l'une de ses plus belles saisons en carrière, avec 17 buts marqués et 11 passes décisives délivrées en championnat, ainsi que huit buts marqués et deux passes décisives offertes lors de la campagne belouizdadie en Champions

League Africaine.

Le niveau affiché par l'ancien joueur d'Al Ahly, en termes de prestation individuelle et impact sur le collectif, ne laisseraient pas indifférentes plusieurs formations étrangères qui se penchent sur de potentielles offres pour un joueur en fin de contrat à l'issue de la saison qui s'achèvera mi-août. Ainsi, selon nos informations, la formation saoudienne d'Al Tai serait en discussions avancées avec l'international A' en vue de lui offrir une expérience en première division saoudienne dès la saison prochaine. Le club promu à l'issue de la saison écoulée proposeraient au joueur formé à l'ES Sétif un contrat de deux saisons, évalué à un millions d'euros. Une proposition qui pourrait en suivre d'autres de clubs de la région, alors qu'au cours des dernières

semaines un potentiel intérêt du club sud-africain des Mamelodi Sundowns était évoqué.

Fin de saison pour Haïs

De son côté, le défenseur du CRB, Ryane Haïs, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche, subira prochainement une intervention chirurgicale. «Les derniers examens médicaux effectués par Haïs, dont une IRM (Imagerie à résonance magnétique), ont décelé une déchirure des ligaments croisés du genou gauche, nécessitant une intervention chirurgicale, dont la date n'a pas encore été arrêtée. Le club souhaite un prompt rétablissement au joueur et un retour rapide sur les terrains», a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrivés clandestinement

Quatre agents des forces auxiliaires marocaines demandent l'asile à Ceuta

QUATRE AGENTS des forces auxiliaires marocaines ont immigré clandestinement à Ceuta pour demander l'asile, ont rapporté des médias espagnols, mettant en cause la dégradation de la situation sociale dans le royaume du Maroc.

«Au cours de la semaine écoulée, quatre agents des Forces auxiliaires marocaines ont nagé jusqu'à Ceuta dans l'intention de demander l'asile», a écrit le journal espagnol «El Confidencial» dans son édition de dimanche, sous le titre «Quand ceux qui devraient empêcher l'émigration émigrent en Espagne à partir du Maroc».

Le média, qui cite des sources policières, précise que c'est la première fois que les «Mehanis», comme on les appelle populairement au Maroc, se fauillent dans la ville de Ceuta, notant que leur arrivée a mis en lumière «quelques fissures dans l'un des corps de sécurité du Royaume du Maroc».

«Bien qu'ils gagnent peu, moins de 500 euros par mois, ce sont des fonctionnaires de l'Etat qui perçoivent un salaire chaque mois et s'efforcent malgré tout d'émigrer», relève «El Confidencial», soulignant que «dans un pays en proie au chômage, leur situation est privilégiée». Le journal espagnol explique que «les forces auxiliaires marocaines sont composées d'environ 45 000 hommes,

placés sous les ordres des walis et peuvent assister la police, la gendarmerie, la Protection civile, etc. et agissent avant tout comme une force anti-émeute sur laquelle incombe, dans une large mesure, la lutte sur le terrain contre l'émigration irrégulière», précisant qu'ils sont toujours déployés dans les environs de Ceuta et Melilla.

Soulignant, par ailleurs, que les quatre agents marocains étaient stationnés dans la province de Tétouan, «El Confidencial» assure que «l'émigration de responsables marocains vers Ceuta est révélatrice de la situation sociale que traverse le Maroc après près d'un an et demi de pandémie». «C'est plus grave dans les provinces de Tétouan et de Nador», ajoute la même source, faisant savoir qu'«à la crise économique provoquée par les restrictions sanitaires, s'ajoute la fermeture des frontières terrestres de Ceuta et Melilla, où des milliers de Marocains allaient travailler, légalement ou en noir, au quotidien».

Au cours du mois de mai dernier, le gouvernement espagnol s'était insurgé contre le fait que le Maroc ait laissé passer des milliers de migrants clandestins vers l'enclave espagnole de Ceuta, dont des mineurs, en représailles contre l'hospitalisation du président sahraoui, Brahim Ghali, en Espagne.

R. M.

Alger

Saisie de plus de 740 000 unités de pétard et de fumigène

LA BRIGADE de lutte anti-drogue de la police judiciaire de Dar Beida (Alger Est) a procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de plus de 740 000 unités de produits pyrotechniques (pétards et fumigènes), a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

La brigade anti-drogue de la police judiciaire de la division Est a traité une affaire de détention illégale et de contrebande

de différents types de produits pyrotechniques fabriqués à l'étranger, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, les éléments de la brigade anti-drogue ont arrêté un individu et saisi une quantité de pétards et de fumigènes estimées à 747 472 unités, outre 864 000 unités de charbon chicha et 83 cartons de claquettes pour dissimuler ces produits prohibés.

H. Y.



Loumis
Djalou@hotmail.com

Chlef

20 blessés dans un accident de la circulation à Chettia

■ Vingt personnes ont été blessées à divers degrés dans un accident de la circulation survenu hier sur la RN 19 A à Chettia, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la direction de la wilaya de la Protection civile.

Par Slim O.

L'incident est survenu à 8h50 mn au niveau de la RN 19 A, dans la région d'El Bayadha, dans la commune de Chettia, lorsqu'un bus de transport de voyageurs a percuté un véhicule touristique, selon la cellule d'information et de communication de la direction.

Cet accident a fait 20 blessés à divers degrés. Les unités de la Protection civile ont mobilisé des ambulances pour l'évacuation des blessés à l'EPH de Chettia, indique la même source.

Le wali de Chlef, Lakhdar Sedas, s'est déplacé à l'hôpital de Chettia pour s'assurer de l'état de santé des blessés, selon la cellule d'information et de communication de la wilaya.

RDCongo : 33 morts dans la collision d'un camion transportant du carburant et un bus

Trente-trois personnes sont mortes calcinées dans la collision d'un camion transportant du carburant et d'un bus sur l'une des principales routes de ravitaillement de Kinshasa, dans l'ouest de la République démocratique du Congo, selon des sources auprès de la police.

«33 personnes ont été calcinées par le grand feu provoqué par la collision entre un gros véhicule transportant du carburant et un bus bondé, dans la nuit de samedi à dimanche, à une dizaine de kilomètres du pont Kwango», a déclaré aux médias le capitaine Antoine Pululu, chef de la police de la circulation routière de la province du Kwango.

«Nous n'avons pu récupérer que des crânes, parce qu'il était impossible de retrouver les autres parties des corps. Nous les avons enterrés dignement ce hier à Kibuba», a indiqué une autre source policière qui a participé à la mise en terre des victimes. L'accident a eu lieu à hauteur du village de Kibuba, sur l'axe routier Kinshasa-Kikwit de la route nationale numéro 1, à près de 180 km de Kinshasa.

Le dernier accident d'un camion-citerne, qui avait causé la mort de 53 personnes, avait eu lieu sur l'axe routier stratégique Kinshasa-Matadi en octobre 2018, à 120 km de la capitale.

En 2010, au moins 230 personnes avaient péri brûlées lorsqu'un camion-citerne s'était renversé lors d'un accident.

S. O.

El Tarf

Repêchage d'un corps sans vie à la plage non gardée de Fertassa

Les éléments de l'unité secondaire relevant de la Direction de la Protection civile d'El Tarf sont intervenus, hier, au niveau de la plage non gardée de Fertassa, dépendant de la commune d'El Chatt, pour repêcher le corps sans vie d'un homme porté disparu dans la journée d'hier, a indiqué le chargé de communication de ce

corps constitué. Aussitôt alertés sur la disparition en mer d'un baigneur qui s'était aventuré au niveau de cette plage, alors que la baignade est pour l'instant interdite au niveau des 15 plages habituellement surveillées pour lutter contre la propagation du coronavirus, les services de la Protection civile ont lancé les recherches pour tenter de

retrouver la victime répondant aux initiales R.A., originaire de la wilaya d'El Oued, a ajouté le lieutenant Seif Eddine Madaci.

Le cadavre de la victime a été repêché aux environs de 5h30 du matin par les éléments de la Protection civile qui l'ont acheminé vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi où une autopsie sera effectuée pour déterminer les

causes exactes de ce drame, a-t-il souligné.

Selon la même source, une dizaine de baigneurs ont perdu la vie par noyade depuis l'ouverture officielle de la saison estivale au début du mois de juillet dernier.

Deux personnes, un père et son enfant, avaient péri au niveau de cette même plage tan-

dis que six autres, quatre adolescents venus de la wilaya de Tébessa, un autre issu de la wilaya d'El Oued et le dernier, originaire de la localité de Dréan, ont eux aussi perdu la vie durant la même journée en s'aventurant sur des plages affichant un drapeau rouge, synonyme de baignade interdite.

Hania Y.